

LA RECHERCHE EN NOUVELLE-CALÉDONIE, ACTEUR D'INFLUENCE DANS LE PACIFIQUE ?

France Bailly, Véronique Berteaux-Lecellier, Marc Jouan, Laurent L'huillier, Laurent Maggia, Catherine Ris, Cathy Sebat, Benoît Soulard, Claire Tatin

Au moment où se dessinent de nouveaux enjeux¹ autour des territoires insulaires de la région Pacifique, il est légitime de s'interroger sur le rôle que peuvent y jouer l'enseignement supérieur et la recherche (ESR), parfois présentés comme des éléments du *soft power* ou de la diplomatie scientifique. La France dispose avec les institutions de recherche présentes en Nouvelle-Calédonie, comme en Polynésie française, de dispositifs originaux par rapport aux autres pays du Pacifique, dans sa politique d'influence et d'appui aux pays de la zone : des institutions dotées d'autonomie de gestion et ou de programmation scientifique, disposant d'une diversité de statuts juridiques (Épic, EPSCP,² ...) non seulement ancrées dans leurs territoires respectifs, mais également reliées à la métropole et entre elles par des réseaux de partenaires mobilisables dans la zone (Cirad, CNRS, Ifremer, IRD, Institut Pasteur, Université de la Nouvelle-Calédonie, ...).

L'implantation française dans trois territoires insulaires du Pacifique lui confère l'obligation d'une réponse adaptée aux enjeux rencontrés par la Nouvelle-Calédonie au cœur du Pacifique.

1-En Nouvelle-Calédonie, une organisation originale de l'ESR autour du Cresica

Cette interrelation permet aux chercheurs et instituts implantés en Nouvelle-Calédonie de pouvoir compter sur des ressources humaines et techniques amplifiées, un champ de compétences élargi, une capacité à conduire des travaux de recherche multiples, le tout se traduisant par une amplification de la dynamique scientifique.

Un tel dispositif hérité de l'histoire de ces institutions est-il en mesure de répondre aux enjeux que pose la recherche dans le Pacifique ?

Les premières réflexions sur le besoin d'organiser les collaborations entre les organismes de recherche en Nouvelle-Calédonie ont débuté dès 2009, s'inscrivant dans la stratégie locale de recherche et d'innovation alors en cours d'élaboration.

Une première déclaration d'engagement scientifique rédigée fin 2010 entre organismes de recherche présents en Nouvelle-Calédonie, affirmait la volonté commune de mieux coordonner les activités menées, en recherchant les pistes de synergie et de mutualisation des moyens. Ainsi, la constitution d'un Consortium de coopération pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie (Cresica - voir encadré) a été formalisée en septembre 2014, confirmant la volonté des membres de poursuivre leurs collaborations, et s'inscrivant dans les orientations de la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche (dite loi « Fioraso ») qui incite les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche, sur un territoire donné, à coordonner leurs offres de formation et leur stratégie de recherche et de transfert.

Ce dispositif constitue un modèle original soutenu par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) en lien avec les ministères des Outre-mer (MOM) et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).

Le Cresica a été construit autour de neuf instituts implantés en Nouvelle-Calédonie et disposant localement d'un effectif significatif, dont la mission première est la recherche et l'enseignement supérieur et qui sont sous la tutelle de l'État ou dans lesquels l'État figure comme l'un des administrateurs : le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), le Centre hospitalier territorial (CHT), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut agronomique néo-calédonien (IAC), l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), l'Institut Pasteur (IPNC), l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et l'université de Nouvelle-Calédonie (UNC).

Le cadre d'action du Cresica se décline selon trois objectifs thématiques : la valorisation du capital naturel (biodiversité, mines et environnement) ; l'amélioration de la santé en lien avec l'environnement et les sociétés ; l'accompagnement de l'évolution institutionnelle, sociétale et culturelle. Il comprend également deux axes transversaux : insularité-globalisation et changement climatique.

Ce consortium permet ainsi depuis huit ans de répondre aux enjeux et défis rencontrés par la Nouvelle-Calédonie dans différents domaines : climat, environnement, santé, agriculture, biodiversité, patrimoine culturel et linguistique, accompagnement de l'évolution sociale et institutionnelle, etc.

La zone géographique est propice à différentes formes de soutiens financiers tels que ceux de l'Agence française de développement (AFD), de l'Union européenne, du MESRI, du MEAE ou encore du MOM, en réponse à des appels à projets ciblés. Parmi ces derniers, certains peuvent être conditionnés à un partenariat conclu avec les organismes français exerçant localement, comme ceux du Cresica. Ceci participe à l'attractivité du partenariat avec ces organismes. Cet avantage ouvre des possibilités à la recherche calédonienne, au prime abord essentiellement construite autour des défis néo-calédoniens, d'exercer ses compétences dans des thématiques communes aux autres pays insulaires voisins tout en acquérant ainsi de nouvelles expertises.

Pour exemple, le projet Clipssa « Climat du Pacifique Savoirs locaux et Stratégies d'Adaptations », co-financé par l'AFD, constitue un programme emblématique de son intervention dans la région Pacifique en matière de changement climatique. Ce projet, à vocation régionale, vise en premier lieu à développer de nouvelles données du climat futur (d'ici 2100) et à analyser les impacts sectoriels, socle indispensable pour faciliter la formulation de plans d'adaptation au changement climatique à Wallis-et-Futuna, en Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et au Vanuatu et dans la région au travers du PROE (programme régional océanien sur l'environnement).

Si la recherche « néo-calédonienne » est essentiellement construite autour des défis néo-calédoniens, ses problématiques étant toutefois communes aux pays insulaires du Pacifique, les chantiers structurants conduits par les chercheurs répondent à des enjeux scientifiques transversaux au sein de ce vaste espace géographique qu'est l'Océanie, ouvrant ainsi largement le champ des partenariats.

Au moment où les institutions membres du Cresica débutent une réflexion sur une nouvelle stratégie pluriannuelle, la dimension régionale de la recherche et de l'enseignement supérieur apparaît comme essentielle dans un contexte géopolitique régional évolutif. Par la création de maillages institutionnels à l'échelle du Pacifique, la mutualisation de plateformes technologiques et d'expertises pour l'enseignement et la recherche, ce dispositif peut présenter de nouvelles alternatives complémentaires en réponse aux enjeux et défis au niveau du Pacifique.

2-La Nouvelle-Calédonie et le Pacifique insulaire : des enjeux partagés

La Nouvelle-Calédonie est naturellement proche des pays du « Pacifique insulaire » dont elle fait partie, et avec lesquels elle partage une histoire commune, une proximité géographique immédiate avec des relations régulières et soutenues. C'est le cas plus particulièrement avec Wallis et Futuna, la Polynésie française ou le Vanuatu, dans différents domaines d'activités. La recherche et l'enseignement supérieur apparaissent comme des éléments de nature à renforcer cette proximité au travers des nombreux partenariats noués dans ce domaine : partenariat UNC - Université nationale de Vanuatu, École doctorale du Pacifique - école doctorale commune de l'UNC et de l'université de Polynésie française - Pacific Islands University Research Network PIURN, la Maison des sciences de l'Homme du Pacifique dont les actions à l'échelle du Pacifique Sud sont à développer, la plateforme de recherche université du Vanuatu - IPNC, etc.

À l'échelle du Pacifique insulaire : le partenariat concerne potentiellement tous les pays ACP (Afrique Caraïbe Pacifique) de la zone à partir de conventions élaborées conjointement à l'occasion de projets particuliers, notamment dans le cadre des relations de ces pays avec l'Europe. Sont également intégrés dans ce cercle le Japon, l'Australie ou encore la Nouvelle-Zélande. Plus largement, les partenariats peuvent concerner les vingt-deux États et territoires du Pacifique, qui caractérisent le territoire d'actions de l'organisation internationale de la Communauté du Pacifique (CPS) et du Programme régional pour l'environnement (PROE).

La société néo-calédonienne est aujourd'hui confrontée à un certain nombre d'enjeux majeurs, souvent communs à ses voisins du Pacifique insulaire. Outre les défis exogènes que représentent le changement climatique et le risque mondial de circulation pandémique, le Pacifique doit répondre à un ensemble de défis qui lui sont

spécifiques, notamment en termes de santé publique, de souveraineté alimentaire, et de préservation et de valorisation de sa biodiversité et de ses ressources naturelles.

Sans minimiser l'importance des maladies vectorielles, les maladies métaboliques constituent des problèmes cruciaux de santé publique dans le Pacifique. À titre d'exemple, en Nouvelle-Calédonie 37 % de la population souffre d'obésité (contre 17 % en France) et le diabète, première pathologie associée, y est donc important. Les pathologies cardiaques ou vasculaires associées au surpoids sont elles aussi en augmentation. Ce contexte invite au recours accru à de nouvelles pratiques alimentaires, fondées sur une diminution sensible de la consommation de produits transformés sucrés, gras et salés.

Concernant la souveraineté alimentaire, la Nouvelle-Calédonie est fortement dépendante des importations et en contrepartie peu exportatrice de ses potentielles richesses naturelles renouvelables. Seulement 15 % environ des produits alimentaires consommés en Nouvelle-Calédonie sont produits localement. La dépendance agricole et alimentaire représente un risque important commun à tous les territoires du Pacifique, confirmé par l'actuelle crise sanitaire mondiale.

La protection de la biodiversité et des ressources marines et terrestres est un enjeu essentiel pour le Pacifique Sud, comme l'atteste le projet PROTEGE³, porté par la Communauté du Pacifique (CPS) et le PROE. Cette initiative vise à promouvoir un développement économique durable et résilient face au changement climatique au sein des Pays et territoires d'outre-mer européens du Pacifique (Ptom), en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources naturelles renouvelables.

La construction de l'espace régional de l'enseignement supérieur et de la recherche constitue également un enjeu majeur pour la région. À partir de la Nouvelle-Calédonie, plusieurs programmes structurants sont ainsi développés au niveau du bassin Pacifique pour aborder de façon complémentaire les impacts du changement climatique en Océanie et la résilience des populations insulaires, renforcer les liens avec les petits états insulaires en développement et les organisations internationales.

3-Comment développer l'influence de l'ESR dans la région

S'il reste actuellement majoritairement centré sur des enjeux néo-calédoniens, le Cresica peut porter une ambition d'envergure au niveau régio-

nal dans une logique de complémentarité, aussi bien avec les institutions de recherche, les universités insulaires du Pacifique qu'avec les partenaires australiens et néo-zélandais, afin de construire de façon coordonnée et complémentaire l'offre de formation et la stratégie de recherche dans le Pacifique insulaire.

Différentes initiatives ont ainsi vu le jour dans les dernières années complétant les initiatives conduites par chacun des membres du Cresica de longue date dans plusieurs des territoires et pays insulaires et continentaux d'Océanie à travers leurs activités de recherche, de diplomatie scientifique et leurs partenariats et permettant la création de réseaux de coopération de plus grande ambition.

Les projets régionaux couvrent des enjeux de santé des populations, des océans, des ressources naturelles terrestres et marines bénéficient ainsi d'une diversité des acteurs et des champs d'expertises, d'une échelle devenue significative au travers de ses projets, des plateformes technologiques attractives pour un état insulaire, des moyens spécifiques partagés (pour exemple, la flotte océanographique française).

Les recherches sur les écosystèmes marins et littoraux constituent une part très importante des activités de recherche dans le Pacifique, au travers d'une unité mixte de recherche (UMR) ultramarine ENTROPIE, dont la majorité des chercheurs répartis entre l'IRD, le CNRS, l'UNC et l'Ifremer, sont basés en Nouvelle-Calédonie. Ces organismes sont également impliqués dans le Labex Corail dont les recherches sont orientées vers une meilleure connaissance des écosystèmes récifaux et notamment de l'impact du changement global sur ces écosystèmes sensibles et qui finance annuellement plusieurs programmes développés dans le Pacifique et l'océan Indien.

Le réseau FALAH composé d'équipes scientifiques de quatorze institutions d'Europe, d'Australie et des îles du Pacifique rassemble des enseignants-chercheurs, chercheurs et des acteurs professionnels du monde agricole, de l'alimentation et de la santé. Dans le contexte des transitions sociale et économique rapide et de changement climatique, ce projet s'intéresse à l'agriculture familiale, l'alimentation, le mode de vie et la santé des populations des îles du Pacifique Sud (Nouvelle-Calédonie, Fidji, Salomon et Vanuatu), il est soutenu par le programme européen H2020.

La création du Réseau ITN SUDPAC (International Training Network - Sud Pacifique) prend appui sur les universités du Pacifique insulaire (PIURN, cf. supra), les universités de la

Nouvelle-Calédonie (UNC) et de la Polynésie Française (UPF) et du Pacifique Sud (USP) et la mise en relation de leurs capacités de formation et de recherche de niveau master et doctorat sur les sciences de la durabilité dans le Pacifique Sud.

Le consortium MANACO (Modern tools for innovative coral reefs MANagement and CONserva-tion, manaco.ird.nc), créé à Nouméa fin 2019 (Selmoni et al., 2020) avec le soutien du Cresica, de ses partenaires, de la CPS et la volonté des différents acteurs des récifs coralliens de travailler ensemble, réunit actuellement des membres de dix-neuf pays autour de la problématique de la pérennisation du patrimoine récifal face au changement climatique. Douze sont des pays ou territoires du Pacifique. Ce réseau solidaire d'acteurs des récifs coralliens réunit les communautés locales, les volontaires et les décideurs avec des scientifiques, et la dynamique de leurs échanges reflète tout particulièrement l'envie et la nécessité pour les pays et territoires du Pacifique de travailler ensemble sur des problématiques communes.

Enfin, les projets de recherche engageant des scientifiques d'organismes français, positionnés ou non en Nouvelle-Calédonie, peuvent bénéficier des moyens à la mer de la flotte océanographique française, opérée par l'Ifremer. Composée de dix-huit navires et plusieurs submersibles, elle mobilise dans le Pacifique un navire semi-hauturier de façon permanente - l'Alis remplacé par l'Antéa fin 2022 - ainsi que l'Atalante, navire hauturier, en campagne dans la zone tous les quatre ans. Pouvant également être mise à disposition de collègues d'instituts étrangers, impliqués sur des projets communs, cette flotte océanographique au service de la communauté de recherche nationale sert indubitablement le rayonnement scientifique français dans les zones d'intervention. Des discussions sont en cours pour partager du temps des navires océanographiques français, australiens, néozélandais et japonais au service des équipes de recherche de ces pays.

Conclusions

La recherche et l'enseignement supérieur constituent ainsi l'un des instruments du positionnement de la Nouvelle-Calédonie et d'influence de la France dans la région. Ce déploiement d'activités initiées par le Cresica, depuis la Nouvelle-Calédonie au niveau régional du

Pacifique, peut être considéré comme l'un des éléments du soft power à favoriser dans le cadre stratégique de l'axe indo-pacifique.

Le modèle de l'ESR français, néo-calédonien et polynésien, peut être ainsi vu comme une référence dans le Pacifique et constitue une alternative et une complémentarité au modèle anglo-saxon. Pour les institutions partenaires de la région, les liens avec le Cresica et ses membres ouvrent également un accès aux réseaux de recherche et financements européens.

Centrées particulièrement sur des enjeux spécifiques aux différents théâtres d'opération considérés, les activités de recherche contribuent aux réponses face aux enjeux planétaires du changement climatique, de santé publique, de sécurité alimentaire, ou encore de préservation de l'environnement. Les synergies activées entre les différents acteurs de l'ESR dans le Pacifique Sud tendent à donner de la cohérence à l'ensemble et mieux répondre aux attentes.

Le positionnement des ESR français et néo-calédoniens sans doute encore limité en moyens comparé aux puissants voisins que sont les grands pays du Pacifique, offre en revanche aux institutions des pays insulaires l'atout d'une proximité d'accès à des infrastructures et des expertises, la possibilité d'accès à des financements européens ou nationaux en partenariat, et de partager une communauté d'enjeux. La création de ces liens constitue indéniablement une voie d'influence de l'Europe et de la France dans la zone Pacifique.

Cette mobilisation pour être encore plus significative dans son impact nécessite des stratégies concertées en lien avec les autres institutions de recherche françaises et internationales présentes dans la région et la mobilisation d'instruments de financements aux effets leviers pour une recherche ambitieuse dans l'Indo-Pacifique.

Construite au service du développement régional, la recherche doit encore poursuivre le renforcement de ses liens avec le monde socio-économique dans une démarche sociétale durable. •

1. Stratégie de la France dans l'Indo-Pacifique, Accord de sécurité conclu en avril 2022 entre les Îles Salomon et la République populaire de Chine, mai 2022 rejet par dix états insulaires d'un projet d'accord proposé par la Chine sur la sécurité régionale.

2. Épic : Établissement public à caractère industriel et commercial ; EPSCP : Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.

3. NdIrl : Projet régional océanien des territoires pour la gestion durable des écosystèmes.